



Bruno Burtre, directeur général du CFPTS
et **Béatrice Gouffier**, directrice des formations

« Nous restons prudents et attentifs face à une situation d'incertitude aggravée par la situation politique »

Alors que le secteur est confronté à une vague de nouveaux défis (budgétaire, écologique, technologique, managérial), comment le Centre de formation professionnelle aux métiers techniques (CFPTS), qui fête ses 50 ans, anticipe l'évolution des métiers pour s'adapter à ces nouveaux enjeux ?

Quel est l'ADN du CFPTS et en quoi se distingue-t-il des autres centres de formation dédiés aux métiers techniques du spectacle vivant ?

Béatrice Gouffier : Le CFPTS est entièrement conçu, depuis sa création en 1974, comme un outil au service de la profession. Concrètement, cela signifie que chaque formation est pensée afin de répondre à un besoin concret, en prise directe avec la réalité du terrain. Pour parvenir à ce résultat, nous nous reposons sur le réseau de nos formateurs, qui sont tous des professionnels en activité, mais également sur les retours de nos stagiaires et apprentis. C'est à partir de ces remontées que nous élaborons nos propositions. En résumé, nous ne sommes pas un simple « vendeur de formations », cherchant à placer des produits rentables. Qu'il s'agisse de formations métiers (en apprentissage ou en reconversion) ou bien de stages centrés sur la maîtrise d'un outil spécifique (consoles, logiciels, etc.), nous appliquons une approche concrète, qualitative et transposable dans la vie professionnelle.

Bruno Burtre : On peut ajouter que le CFPTS est géré par les organisations professionnelles elles-mêmes, en associant les syndicats de salariés et d'employeurs qui sont les premiers garants de cette politique. Nous sommes une association, pas une entreprise commerciale, et les ressources que dégage notre activité sont entièrement consacrées au développement de

notre offre de formation et aux investissements que cela requiert. Par ailleurs, l'organisation interne du centre est soumise à l'application d'une charte qualité très stricte qui nous permet de nous assurer que les formations proposées correspondent bien à nos exigences et à celles de nos usagers.

Combien de formations proposez-vous dans votre catalogue et quel est le nombre de stagiaires accueillis au CFPTS ?

B. B. : Pour l'année 2025, l'offre comprend 124 propositions en formation continue et 7 formations en apprentissage, ce qui fait du CFPTS le principal centre de formation dans son domaine. Pour ce qui est des apprenants, l'année 2024 nous a vus atteindre le chiffre record de 2210 stagiaires et apprentis. Mais ces chiffres ne représentent qu'une partie de la réalité. La durée des stages est en effet très variable, d'une journée pour des actions de sensibilisation à une thématique très précise, à 2 ans pour les cursus de Régisseur de spectacle et d'événement ! En moyenne, plus de 100 apprenants se trouvent dans nos locaux chaque jour, sans compter les formations hors les murs.

B. G. : Je pense que, plus qu'à leur quantité, il faut s'attacher à la diversité des formations. Chez nous, tous les domaines sont couverts. La lumière, le son, la vidéo, les réseaux électriques et informatiques, la prévention des risques, bien sûr. Mais aussi la machinerie, les décors, les

accessoires, des métiers plus rares et pourtant indispensables. Du technicien au directeur technique, tout le monde doit pouvoir trouver des réponses adaptées à ses besoins. Évidemment, cette offre n'est pas figée.

Quelle est la situation du CFPTS suite à la disparition du CFA-SVA et à l'intégration des formations initiales en apprentissage ?

B. B. : Là aussi, ce sont notre statut et notre histoire qui nous ont conduits à cette décision d'intégration. Pour nous, il était impensable que la voie de l'apprentissage disparaisse pour notre secteur. Nous nous sommes donc assurés de poursuivre cette activité, même si l'équation économique est difficile. Le désengagement de l'État, à travers la baisse constante des financements, ne nous facilite pas la tâche mais nous sommes persuadés qu'il est important de persévérer.

B. G. : Il faut souligner que, pour les jeunes comme pour leurs employeurs, ce basculement a été pratiquement invisible. Nous assurions la charge pédagogique de ces formations depuis la création du CFA-SVA, et nous avons fait en sorte que la transition soit la plus transparente possible. Pour nos interlocuteurs, l'activité se poursuit comme avant, avec le même niveau d'exigence et de qualité.

Les annonces de restrictions budgétaires ont-elles un impact sur votre structure ? Des évolutions sont-elles attendues en 2025 ?

B. G. : Nous sommes totalement liés au secteur, donc il est évident que la baisse des ressources des structures a un impact direct sur notre activité. Malheureusement, les budgets de formation sont aussi touchés, alors que les besoins sont toujours aussi importants. Dans le domaine de l'apprentissage, par exemple, il peut être difficile pour des structures de dégager les ressources nécessaires à l'emploi d'un jeune. Même des théâtres nationaux peuvent en être réduits à limiter les embauches, faute de moyens.

B. B. : Sur ce point, il est extrêmement difficile de se projeter. Nous dépendons à la fois des capacités financières des structures, qui sont elles-mêmes soumises aux décisions budgétaires prises au niveau national ou local, et, en tant qu'organisme de formation professionnelle, de la politique du ministère de l'Emploi. Les coups de barre décidés par les pouvoirs publics peuvent être violents et de grande ampleur. Même si la situation financière du CFPTS est

saine, nous restons donc prudents et attentifs face à une situation d'incertitude aggravée par la situation politique.

Quelles sont les évolutions des métiers techniques à moyen terme et quelles sont les nouvelles formations mises en place par le CFPTS ?

B. B. : À moyen terme, on peut distinguer deux grandes tendances. La poursuite du processus de numérisation amorcé depuis des années, avec une importance toujours croissante des outils informatiques et des réseaux. Il faut aussi souligner une prise en compte toujours plus forte des enjeux de la RSE, sous l'influence conjointe des évolutions de la société et des impératifs réglementaires. Le sujet est très vaste et concerne, en premier chef, le management des équipes et des projets.

“ Il faut souligner une prise en compte toujours plus forte des enjeux de la RSE. ”

B. G. : Notre offre s'adapte en permanence, au rythme des évolutions du secteur et, donc, des besoins des salariés et des structures. Chaque année, entre les formations entièrement nouvelles et celles qui sont revisitées et actualisées, nous la renouvelons à hauteur de 10 à 20%, de manière à intégrer en continu ces changements. Pour 2025, nos propositions nouvelles reflètent bien ces axes et la diversité des champs traités avec, par exemple, Audionumérique - Réseau AVB - Milan, Les Fondamentaux de l'écoscénographie ou bien encore Modélisation et impression 3D.

Ces évolutions ont-elles un impact sur la gestion du CFPTS ?

B. B. : Le CFPTS est toujours en évolution, et pas uniquement à travers son offre de formation. Ainsi, nous nous sommes lancés dans une démarche de certification RSE pour l'établissement, qui viendra compléter l'accent que nous mettons sur cette thématique à travers nos formations. Par ailleurs, nos titres inscrits au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ont été renouvelés ou sont en passe de l'être ; un gage de sérieux et de qualité. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ARZELLE CARON